



EN TRAVAUX



À LA FIN DES TRAVAUX



Le Mot du Maire



Après la trêve estivale calme et reposante, je l'espère pour chacun d'entre vous, voici venue l'heure de la reprise.

La canicule qui s'est installée cet été nous rappelle une fois encore que les bouleversements climatiques sont bien devant nous et n'épargnent aucune région ou territoire.

Toute la difficulté réside bien sûr dans la mobilisation de toute la planète pour tenter de ralentir l'évolution climatique que l'activité humaine a engendrée elle-même.

Nous devons tous nous mobiliser, chacun à notre niveau bien évidemment, par des actions peut être parfois simples à mettre en œuvre telles que relatées par les médias.

Ce bulletin municipal du premier semestre permet de dresser le bilan de l'année en cours comme vous le découvrirez en parcourant les pages qui suivent.

C'est aussi l'occasion pour moi d'exprimer toute ma reconnaissance aux membres du Conseil Municipal, tout comme à l'ensemble des équipes techniques et administratives qui mettent leur engagement au service de notre chère cité.

Je tiens à leur signifier ma reconnaissance pour leur mobilisation exemplaire.

Du fond du cœur un grand merci à tous les bénévoles de nos nombreuses associations qui participent tout au long de l'année à l'organisation d'événements et de manifestations de grande qualité. L'ensemble de ces rencontres contribuent à des moments de détente, de lien social souvent intergénérationnel, des moments de bonheur partagés.

Quant au budget de la ville, il a, une nouvelle fois, été voté à l'unanimité des membres du Conseil Municipal lors de la séance du 4 avril 2019

Il est, comme depuis de nombreuses années maintenant, caractérisé par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et une dynamique raisonnable pour les investissements et cela malgré la baisse de nos différentes dotations de l'État.

Tous les investissements prévus pour 2019 sont en cours de concrétisation, sans augmentation de nos impôts locaux.

La journée citoyenne du 18 mai dernier a, une fois de plus, rencontré un vif succès avec ses très nombreux participants.

La commune s'est également vu renouveler ses 3 libellules pour sa démarche zéro pesticide et sa 2ème fleur du concours des villes et villages fleuris, symbole d'excellence en terme de développement durable. Cette confirmation de réussite doit continuer à nous inspirer en matière d'action publique municipale.

Toutes nos initiatives et tous nos projets reflètent notre volonté d'œuvrer pour le bien commun et contribuer ainsi au « **Bien Vivre Ensemble** ».

Belle fin d'été, avec encore beaucoup de moments de joie et de partage à vous toutes et tous.

*Soyez assurés de ma disponibilité,
Très cordialement,*

Votre Maire,
Charles WEHLEN





Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 31 janvier 2019

POINT 1: JUSTIFICATION DU RECOURS A LA PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Il appartient donc au Conseil Municipal de se prononcer très rapidement sur la vente du site industriel qui permettra d'envisager une nouvelle forme de soutien à l'entreprise Velcorex since 1828 proposée par la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré **à l'unanimité**, se prononce favorablement sur le caractère d'urgence lié à la convocation du Conseil Municipal du 31 janvier 2019.

POINT 2: VELCOREX SINCE 1828 - VENTE DU SITE INDUSTRIEL PAR LA VILLE DE SAINT-AMARIN À LA SOCIÉTÉ VELCOREX SINCE 1828

Considérant l'importance que revêt l'entreprise « Velcorex since 1828 » pour la commune et l'intérêt pour tous les habitants de la commune de Saint-Amarin à voir se maintenir la dernière usine textile sur le territoire communal.

Considérant qu'il convient de rétrocéder à l'entreprise "Velcorex since 1828" la propriété conjointe de la Communauté de Communes et de la Ville de Saint-Amarin avec une garantie de rachat de 450 000 €, soit un versement à la Ville de Saint-Amarin de 240 000 €.

Considérant la délibération prise par le conseil de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin en date du 19 décembre 2018 portant nouvelle proposition de rachat du site.

Sur proposition de Charles Wehrlen, Maire de Saint-Amarin, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, Annule la délibération du Conseil Municipal n° 2018-42 du 11 octobre 2018.

• **VALIDE** la vente conjointe par la commune de Saint-Amarin et la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, à la société Velcorex Since 1828 des parcelles et bâtiments situés section 17 N° 108/50 109/50 110/50 112/50 183/50 206/44 207/50 232/45 233/11 284/26 309/44 311/44 368/50 420/5 421/5 422/50 423/50 424/50 425/50 426/50 427/50 428/50 429/50 430/50 431/50 432/50 433/50 434/50 d'une contenance totale de 09ha 12 a 12ca pour un montant de 450 000 € se rapportant au solde de l'opération antérieure.

• **VALIDE** la part de la vente revenant à la ville de Saint-Amarin qui s'élève à 240 000 euros.

Le paiement des 240 000 € sera prélevé directement sur le produit de la vente du site par « Velcorex since 1828 » à la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin, prévu à 1 500 000 €.

• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente ou tout autre document relatif à cette transaction conjointement avec M. François TACQUARD, président de la Communauté de communes.

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 8 mars 2019

POINT 1 : APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DU 13 DÉCEMBRE 2018 ET 31 JANVIER 2019

Les comptes rendus des séances des 13 décembre 2018 et 31 janvier 2019 sont approuvés **à l'unanimité**, leur contenu n'ayant soulevé aucune observation.

POINT 2 : CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE PORTANT FONDS DE CONCOURS ENTRE LA CCVSA ET LA VILLE DE SAINT- AMARIN POUR DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT, D'EAU POTABLE ET EAUX PLUVIALES RUE DU PUIITS ET RUE DES TEINTURIERS *délibération 2019-03*

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

• **DONNE** son accord pour la réalisation des travaux d'eaux pluviales et de voirie rue du Puits et rue des Teinturiers sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes.

• **APPROUVE** la conclusion d'une convention de maîtrise d'ouvrage portant fonds de concours avec la Communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin pour les travaux rue du Puits et rue des Teinturiers.

• **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention portant fonds de concours avec la Ville de Saint-Amarin.

POINT 3 : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU REZ-DE- CHAUSSÉE DE LA MAISON DU BAILLI À LA CCVSA POUR LE SERVICE PÔLE TOURISTIQUE DE LA CCVSA ET FIXATION DU TARIF DE LOCATION *délibération 2019-04*

Charles Wehrlen, Maire propose à l'assemblée de mettre le rez-de-chaussée de la maison du Bailli à disposition de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin pour le service pôle touristique de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin moyennant un loyer mensuel de 285 € à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le Conseil Municipal

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ **PREND ACTE** de la convention entre la ville de Saint-Amarin et la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin pour la mise à disposition du rez-de-chaussée de la maison du Bailli occupé par le service du Pôle touristique de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin ;

✓ **FIXE** le tarif de location mensuel à 285 € sans les charges à compter du 1^{er} janvier 2019 ;

✓ **PRÉCISE** que les tarifs seront revus le 1^{er} de chaque année et que les recettes correspondantes seront inscrites chaque année au Budget Général.

POINT 4 : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL ET MATÉRIEL DE LA VILLE DE SAINT-AMARIN À LA CCVSA POUR LE DÉPLACEMENT DES BENNES DE TRI appartenant à la CCVSA et fixation du tarif délibération 2019-05

La ville de Saint-Amarin dispose, en effet, du matériel nécessaire pour la manutention des bennes de tri. Monsieur le Maire propose donc d'effectuer ces manutentions pour le compte de la communauté de communes moyennant un coût horaire de 65 €.

Ce partenariat sera formalisé par une convention avec la communauté de communes pour la mise à disposition de personnel et matériel communaux.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ **DÉCIDE** la conclusion d'une convention avec la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin ;

✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin et tous documents s'y afférents ;

✓ **FIXE** le tarif horaire de déplacement des bennes de tri par la commune de Saint-Amarin à 65 € HT.

POINT 5 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS délibération 2019-06

Considérant la nécessité de transformer un poste d'adjoint administratif principal 2^e Classe en adjoint administratif principal de 1^{ère} classe ;

Considérant la nécessité de transformer un poste d'agent de maîtrise en agent de maîtrise territorial principal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ **SUPPRIME** dans le cadre d'emploi de catégorie C des Adjoints administratifs territoriaux, un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^e classe à temps complet soit 35/35^e ;

✓ **CRÉE**, dans le cadre d'emploi de catégorie C des adjoints administratifs, un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet soit 35/35^e ;

✓ **SUPPRIME** dans le cadre d'emploi de catégorie C des agents de maîtrise territoriaux, un poste d'agent de maîtrise à temps complet soit 35/35^e ;

✓ **CRÉE**, dans le cadre d'emploi de catégorie C des agents de maîtrise territoriaux, un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet soit 35/35^e ;

✓ **MODIFIE** ainsi le tableau des effectifs ;

✓ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Général.

POINT 6 : PARTICIPATION DE LA VILLE DE SAINT-AMARIN AU MARCHÉ PUBLIC DU CENTRE DE GESTION POUR LES ASSURANCES CONCERNANT LES RISQUES STATUTAIRES délibération 2019-07

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ **DÉCIDE**,

La commune de Saint-Amarin charge le Centre de Gestion du Haut-Rhin de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la CNRACL : décès, accident de service, maladie contractée en service, maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée, maternité, paternité, adoption, disponibilité d'office, invalidité ;

- agents non affiliés à la CNRACL : accident du travail, maladie professionnelle, maladie ordinaire, grave maladie, maternité, paternité, adoption.

Elles devront prendre effet au 1^{er} janvier 2020, pour une durée de 4 ans, et être gérées sous le régime de la capitalisation.

La décision éventuelle d'adhérer aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure.

✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes y afférent.

POINT 7 : FIXATION DU MONTANT DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU CONTRAT D'ASSURANCE PRÉVOYANCE DU PERSONNEL COMMUNAL délibération 2019-08

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

✓ **DÉCIDE** de fixer le montant de participation employeur au contrat prévoyance à 50 € maximum par agent dans la limite de la cotisation versée.

POINT 8 : DEMANDE DE SUBVENTIONS délibération 2019-09

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ **VOTE** la subvention exceptionnelle de :

- 1 360.-€ aux œuvres sociales du G.A.S. 68 ;

- 460.-€ à l'**Association paroissiale** pour le voyage à Lourdes des jeunes du groupe Pélé.

✓ **PRÉCISE** que les crédits seront prévus à la section de fonctionnement du budget 2019 au compte 6574.

POINT 9 : DIVERS ET COMMUNICATIONS

Motion de soutien au collectif « nous voulons des coquelicots » délibération 2019-11

Motion de soutien pour le destockage intégral des déchets ultimes de Stocamine délibération 2019-10.



Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 4 avril 2019

POINT 1 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 8 MARS 2019

Le compte rendu de la séance du 8 mars 2019 est approuvé à **l'unanimité**, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.

POINT 2 : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU BUDGET GÉNÉRAL 2018 *délibération 2019-12*

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré,

✓ **APPROUVE** à l'unanimité les résultats des différentes sections budgétaires :

RÉSULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2018 :

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2018	1 017 411.-€
Déficit d'investissement de l'exercice 2018	238 727,53.-€
Restes à réaliser de l'exercice 2018	500 000.-€
EXCEDENT GLOBAL DE CLÔTURE	278 683,47.-€

POINT 3 : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2018 DU BUDGET GÉNÉRAL *délibération 2019-13*

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

✓ **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2018 du budget Général comme proposé :

Excédent net à affecter	1 017 411.-€
Réserve (compte 1068)	738 727,53.-€
Report à nouveau créateur (002)	278 683,47.-€

POINT 4 : BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS *délibération 2019-14*

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

✓ **PREND ACTE** que sur l'exercice 2018 :

Il n'y a eu aucune acquisition ou cession de terrains ou bâtiments.

POINT 5 : TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL *délibération 2019-15*

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

✓ **FIXE** le tableau des effectifs du personnel communal fonctionnaire au 1^{er} janvier 2019.

POINT 6 : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES *délibération 2019-16*

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

✓ **APPROUVE** la liste des associations bénéficiaires et les montants inscrits dans l'annexe budgétaire B1.7 – Subventions versées dans le cadre du vote du budget,

✓ **VOTE** les subventions de :

- 1500.-€ au SKI CLUB EDELWEISS, destinée à l'acquisition du nouveau véhicule du ski club ;
- 425.-€ aux Amis du Firmenweiher pour l'installation d'un système de surveillance du chalet ;

- 2 500.-€ au CAPSA pour couvrir le déficit du carnaval 2019 ;
- 4 800.-€ à la Musique Municipale pour les frais de direction.

POINT 7 : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2019 DES TAXES DIRECTES LOCALES *délibération 2019-17*

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

✓ **DÉCIDE**, le maintien à l'identique de 2018 des taux d'imposition de la fiscalité ménage de la commune pour l'exercice 2019,

1. HABITATION :	9,05 %
2. FONCIER BÂTI :	12,66 %
3. FONCIER NON BÂTI :	75,86 %

POINT 8 : BUDGET PRIMITIF GÉNÉRAL 2019 *délibération 2019-18*

Le **Conseil Municipal**, après avoir entendu les explications qui lui sont données et après avoir étudié le projet de budget qui lui est soumis,

✓ **ADOpte** à l'unanimité, le budget primitif 2019 et l'arrête aux montants suivants :

• Dépenses totales de fonctionnement	1 990 094,47.-€
• Recettes totales de fonctionnement	1 990 094,47.-€
• Dépenses d'investissement	1 515 301,74.-€
• Recettes d'investissement	1 515 301,74.-€

soit un volume budgétaire global pour l'exercice 2019 de 3 505 396.-€.

POINT 9 : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU BUDGET FORÊT *délibération 2019-19*

Le **Conseil Municipal**, **APPROUVE** à l'unanimité les résultats des différentes sections budgétaires :

RÉSULTAT D'EXECUTION DU BUDGET FORÊT 2018 :

Excédent de fonctionnement	22 500,80 €
Déficit d'investissement	795,00 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLÔTURE	21 705,80 €

POINT 10 : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2018 DU BUDGET FORÊT *délibération 2019-20*

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

✓ **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2018 du Budget Forêt comme proposé.

POINT 11 : BUDGET PRIMITIF FORÊT 2018 *délibération 2019-21*

Le **Conseil Municipal**, après avoir entendu les explications qui lui sont données et après avoir étudié le projet de budget qui lui est soumis,

✓ **ADOpte** à l'unanimité, le budget primitif Forêt 2019 et l'arrête aux montants suivants :

• Dépenses totales de fonctionnement	215 705,80.-€
• Recettes totales de fonctionnement	215 705,80.-€
• Dépenses d'investissement	13 795.-€
• Recettes d'investissement	13 795.-€

soit un volume budgétaire global pour l'exercice 2019 de 229 500,80.-€.



Le Conseil Municipal

POINT 12 : CADEAUX POUR DÉPART A LA RETRAITE *délibération 2019-22*

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

✓ **APPROUVE** les critères d'attribution de cadeaux à l'occasion du départ à la retraite d'agents communaux.

POINT 13 : DIVERS & COMMUNICATIONS

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 20 juin 2019

POINT 1 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 4 AVRIL 2019

Le compte rendu de la séance du 4 avril 2019 est approuvé **à l'unanimité**, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.

POINT 2 : ACQUISITION PAR LA COMMUNE D'UN TERRAIN SITUÉ RUE SAINT-MARTIN À M. ET M^{ME} BOTTAZZI VINCENT *délibération 2019-23*

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- ✓ **DÉCIDE** l'acquisition par la Ville de Saint-Amarin à M. et M^{ME} BOTTAZZI Vincent de la parcelle de terrain cadastrée section 6 parcelle 42 d'une superficie de 0.05 ares,
- ✓ **DÉCIDE** de prendre à sa charge l'ensemble des frais inhérents à cette cession,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir.

POINT 3 : MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SYNDICAT MIXTE DE LA THUR AMONT ET RENONCIATION À SA TRANSFORMATION CONCOMITANTE EN ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU (EPAGE) *délibération 2019-24*

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- ✓ **CONFIRME** son accord pour l'adhésion des Communes de Geishouse, Goldbach-Altenbach, Mollau, Steinbach, et Storckensohn au Syndicat mixte de la Thur Amont,
- ✓ **APPROUVE** les nouveaux statuts du Syndicat mixte de la Thur Amont dans sa version jointe en annexe, statuts qui ont vocation à entrer en vigueur en 2019,
- ✓ **RENONCE** à sa transformation concomitante en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE), et abroge en conséquence la délibération du 26 juin 2018 mais uniquement en tant qu'elle s'était prononcée en faveur de cette transformation,
- ✓ **DÉSIGNE** M. Charles WEHRLÉN en tant que délégué titulaire et M. Cyrille AST en tant que délégué suppléant au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte de la Thur Amont,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles à la mise en œuvre des décisions susmentionnées.

POINT 4 : INDEMNITÉ HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES (IHTS) *délibération 2019-25*

Le **Conseil Municipal**, après avoir délibéré, **à l'unanimité**,

✓ DÉCIDE

- Article 1^{er} : À compter du 20 juin 2019, l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS) est modifiée.

POINT 5 : RÉPARTITION DES SIÈGES AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA CCVSA *délibération 2019-26*

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- ✓ **DÉCIDE** de fixer à 37 le nombre de sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA), réparti comme suit :

Communes	Population municipale	Accord local 2019
CCVSA	au 31/12/2018	37
Saint-Amarin	12 483	6
Moosch	2 278	4
Felling	1686	4
Oderen	1 620	4
Husseren-Wesserling	1 277	3
Kruth	1 025	3
Ranspach	943	2
Malmspach	832	2
Geishouse	509	2
Urbès	447	2
Mitzach	434	1
Mollau	399	1
Goldbach-Altenbach	354	1
Storckensohn	289	1
Wildenstein	210	1



Le Conseil Municipal

POINT 6 : CHASSE ST GEORGES DU MARKSTEIN - INSCRIPTION EN REMPLACEMENT *délibération 2019-27*

Vu la liste des sociétaires inscrits auprès de la Ville de Saint-Amarin,
Vu les courriers de la Société de Chasse St Georges du Markstein en date du 9 et 22 mai 2019, sollicitant l'inscription en remplacement de :

- Monsieur Rodolphe BARTHEL par Monsieur Jean-Pierre QUINODOZ,
- Monsieur Bernard JOUHANNET par Monsieur Cédric FOLTZER,
- Monsieur Jean-Pierre KEIFLIN par Monsieur Roland STREIT,
- Monsieur Frédéric ETTER en place libre,
- Monsieur Fabrice PANCINI en place libre.

Considérant que les pièces justificatives sont jointes au courrier, Sur proposition de Charles WEHLEN, Maire de Saint-Amarin, Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

✓ **ACCEPTE** les inscriptions figurant ci-dessus.

POINT 7 : OPPOSITION À L'ENCAISSEMENT DES RECETTES DES VENTES DE BOIS PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS EN LIEU ET PLACE DE LA COMMUNE *délibération 2019-28*

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ **DÉCIDE** de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP ;

✓ **DÉCIDE** d'examiner une baisse des ventes de bois et des travaux forestiers dans le budget communal 2019 et d'examiner toute action supplémentaire qu'il conviendrait de conduire jusqu'à l'abandon de ce projet ;

✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

POINT 8 : MODIFICATION DE LA RÉGIE DE RECETTES RELATIVE AUX DROITS DE PLACE DU MARCHÉ *délibération 2019-29*

Monsieur le Maire informe le municipal de la modification de la régie de recettes relative aux droits de place. En effet, cette régie

fonctionnait encore selon un ancien système de tickets qu'il convient de remplacer par un carnet à souches comme les autres régies de recette de la commune afin d'en faciliter l'encaissement.

Le **Conseil Municipal** prend acte de la modification de la régie de recettes des droits de place au marché.

POINT 9 : DEMANDES DE SUBVENTION *délibération 2019-30*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

✓ **VOTE** les subventions suivantes :

- 800 € pour l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Saint-Amarin ;
- 85 € pour le GAS.

✓ **PRÉCISE** que les crédits seront inscrits au chapitre 65 de la section de fonctionnement du Budget Général 2019.

POINT 10 : DIVERS ET COMMUNICATIONS : DÉSFFECTATION ET DÉCLASSEMENT D'UNE EMPRISE DU DOMAINE PUBLIC SITUÉ 48 RUE CHARLES DE GAULLE EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE RAMPE D'ACCÈS POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE *délibération 2019-31*

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ **CONSTATE** la désaffectation du bien sis 48, rue Charles de Gaulle cadastré section 2 parcelle 40 d'une superficie d'environ 5 m² (plan en annexe) ;

✓ **DÉCIDE** du déclassement du bien sis 48, rue Charles de Gaulle cadastré section 2 parcelle 40 d'une superficie d'environ 5m² (plan en annexe) du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé communal ;

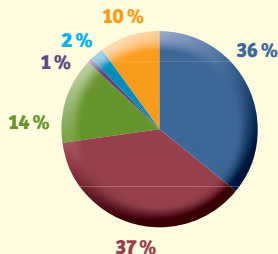
✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.



Le budget 2019

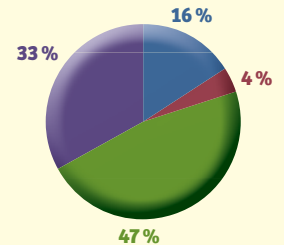
Dépenses de fonctionnement 1 990 094,47 €

Charges à caractère général	725 450
Charges de personnel	728 300
Charges de gestion courante	272 766,94
Reversement FPIC COM.COM	24 000
Charges financières	45 650
Virement à la section d'investissement	193 927,53



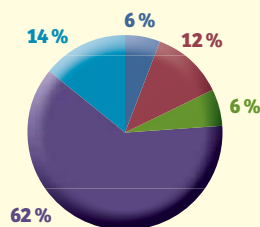
Dépenses d'investissement 1 515 301,70 €

Déficit d'investissement reporté	238 727,53
Remboursement d'emprunts	60 150
Traux d'investissement	716 424,21
Restes à réaliser	500 000



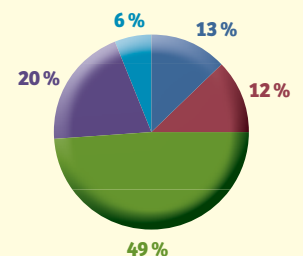
Recettes de fonctionnement 1 990 094,47 €

Produits des services	120 891
Dotations et participations	242 376
Loyers	113 700
Impôts et Taxes	1 234 444
Excédent de fonct. reporté	278 683,47



Recettes d'investissement 1 515 301,70 €

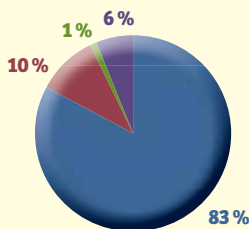
Virement de la section de fonctionnement	193 927,53
Subventions d'investissement	187 446,68
Excédent de fonctionnement capitalisé	738 727,53
Cession terrains et bâtiments	310 000
Dotations	85 200



Le budget forêt

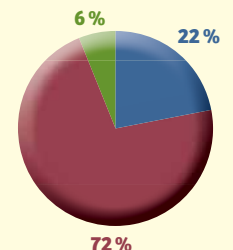
Dépenses de fonctionnement 215 705,80 €

Charges à caractère général	178 917
Honoraires ONF	21 300
Autres charges	2 655,80
Virement à la section d'investissement	12 833



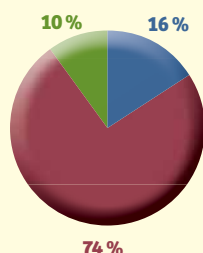
Dépenses d'investissement 13 795 €

Immobilisations corporelles (plantations)	3 000
Immobilisations en cours (pistes, routes)	10 000
Déficit d'investissement reporté	795



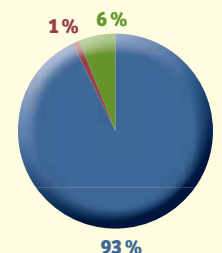
Recettes de fonctionnement 215 705,80 €

Menus produits, bois d'affouage	34 000
Coupes de bois	160 000
Prise en charge du déficit	21 705,80



Recettes d'investissement 13 795 €

Virement de la section de fonctionnement	12 833
Amortissement des plantations	167
Dotations	795



La vie dans notre cité

Comme les années précédentes, nos jeunes ont participé aux traditionnelles activités proposées par la commune.

Chasse aux œufs

La cinquième édition de la **chasse aux œufs**, organisée par le Conseil Municipal des Enfants, s'est déroulée le samedi 13 avril à 15h sur deux terrains au Hirschenbach. Environ 150 personnes (parents et membres de la famille) étaient présentes malgré une météo peu clémente. 59 enfants ont participé à la chasse et ont été accueillis par le Maire, Charles WEHRLÉN, Cyrille AST, son premier adjoint, et plusieurs conseillers municipaux qui avaient préparé activement cette manifestation.

Pas loin de mille œufs ont été cachés et tous les enfants ont été récompensés par un lot de chocolats ! Les trois premiers de chaque catégorie ont reçu quelques friandises supplémentaires. Enfin, pour clore cette manifestation, tous les participants et spectateurs se sont retrouvés autour du verre de l'amitié servi à la Maison du Bailli.

PALMARÈS

Chasse aux œufs des "grands": 1. Camille AST ; 2. Ava COUTAREL ; 3. Julia MARQUES-SANTOS.
Chasse aux œufs des "petits": 1. Quentin SCHAD ; 2. Thomas MISSE ; 3. Kenga GALMICHE-GHYS.



Tournoi multisports au Hirschpark

Le Conseil Municipal des Enfants a proposé le 25 mai une nouvelle édition de son tournoi multisports aux enfants scolarisés à l'école élémentaire et au collège jusqu'en 5^{ème}. Deux équipes ont participé aux activités proposées : football, basket, course de relais, tennis de table et ballon prisonnier ! Certains parents et grands-parents ont assisté aux différentes épreuves qui se sont déroulées dans une excellente ambiance. D'anciens basketteurs saint-amarinois, dont Monsieur le Maire, se sont joints aux enfants le temps d'une mi-temps. L'arbitrage a été assuré par notre premier adjoint, Cyrille AST. La municipalité a proposé le goûter. *Deux entrées gratuites à la piscine de Wessertling ont été offertes à chaque participant.*



La vie dans notre cité

Commémorations

Durant les 2 grandes guerres du 20^e siècle qui ont meurtri notre Pays, nombreux furent nos concitoyens qui ont donné leur vie pour notre liberté. Les commémorer, se souvenir est un devoir que notre cité et bon nombre de citoyens renouvellent chaque année lors des cérémonies dédiées à ces terribles événements.

Le **8 mai**, en présence de nos deux conseillers départementaux, Annick LUTENBACHER et Pascal FERRARI ainsi qu'un détachement des sapeurs-pompiers sous l'autorité du lieutenant Yves FLEISCH, la commune a commémoré le 74^e anniversaire de la 2^e guerre mondiale. Notre Maire a lu le message de la secrétaire d'état Genuiève DIARRIEUSSECQ ayant préalablement rappelé les horreurs de ce conflit.

Après le dépôt de gerbe devant le monument aux morts, les hymnes furent joués par la Musique Municipale et la Clique des Sapeurs-Pompiers. Cette cérémonie a été l'occasion de mettre à l'honneur le jeune sapeur-pompier Benjamin CHRISTEN promu au grade de caporal.



La cérémonie a été clôturée par le défilé des sapeurs-pompiers jusqu'à la place des Diabes Bleus et le traditionnel verre de l'amitié offert par la commune.

Le **18 juin, 18 heures**, la voix du Général DE GAULLE résonna sur la place de l'église. Charles WEHRLIN, notre Maire a souligné l'importance du message du Général DE GAULLE. Roger BRINGARD, Président du Souvenir français, a témoigné de l'importance du militaire. Son message fut un message de reconnaissance envers le Général.



Moment émouvant lorsque la chorale « Echo de la vallée » entonna le chant des partisans. Après la minute de silence, notre hymne national fut interprété par la clique des sapeurs-pompiers et la Musique Municipale.

Moment fort de cette commémoration, la chorale américaine « Blue Lake » interpréta magistralement la Marseillaise et l'hymne américain. Tout le monde fut convié au verre de l'amitié au LAC, nouveau lieu d'art et de culture du Cercle.

Notons également la magnifique cérémonie de remise de fourragère par le 7^e BCA de Grenoble. Le 7^e BCA a participé à de nombreux combats en Alsace lors de la 1^{ère} guerre mondiale. En ce jeudi 21 mars en présence de notre Maire, de notre conseillère départementale, les militaires du 7^e BCA prirent place devant le CAP. 80 militaires parfaitement alignés ont reçu leur fourragère. Cette cérémonie a également été l'occasion de distinguer plusieurs personnalités dont Paul ARNOLD. La cérémonie s'est conclue par un très beau défilé dans la rue Charles De Gaulle.





La vie dans notre cité

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

OR - SOR

Présidée par Claude KIRCHHOFFER, les officiers et sous-officiers de réserve de Saint-Amarin ont organisé leur traditionnel concours de tir les 15 et 16 juin. Cette nouvelle édition a réuni 11 associations de réservistes haut-rhinois et belfortins mais également des associations locales, des familles et des tireurs individuels. Les résultats promulgués le dimanche soir ont mis à l'honneur de belles performances.



SAINT-AMARIN

Les Brèves

U.N.C.

L'U.N.C. communique ...

La « carte du combattant » est attribuée aux personnes ayant effectué un service militaire en AFN entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964. Il faut toutefois totaliser une présence de 120 jours ou 4 mois en AFN entre ces deux dates. La carte du combattant donne droit à une retraite de 750 € par an à partir de 65 ans et une demi-part supplémentaire de quotient familial pour le calcul de l'impôt sur le revenu à partir de 75 ans.

Par ailleurs, toute personne soucieuse de notre histoire nationale et du maintien de nos cérémonies patriotiques et commémorations peut adhérer à la section UNC de Saint-Amarin, Malmerspach et Ranspach.



Pour tout renseignement, veuillez contacter
M. Antoine RINGENBACH,
18 rue Maréchal Joffre, Saint-Amarin,
Téléphone : 03 89 92 14 21

La vie dans notre cité

GRANDS TRAVAUX À SAINT-AMARIN !

Mise en conformité école et mairie

Des travaux de mise en conformité accessibilité et sécurité entraînant des réaménagements ont été réalisés à la Mairie et l'école élémentaire. Ceux-ci sont aujourd'hui terminés.

Les élèves de l'école élémentaire disposent de salles claires et l'accessibilité a été nettement renforcée par l'installation d'un ascenseur. La distribution des classes a été complètement repensée.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Nouvel accès avec ascenseur



Entrée repeinte



Salle de classe renouvelée

De très nombreuses personnes se rendent en mairie. L'espace d'accueil a été totalement réaménagé afin d'offrir un plus grand confort en salle d'attente. Un ascenseur a été implanté pour améliorer l'accès de la salle des mariages aux personnes à mobilité réduite. La rampe d'accès à l'arrière a été reconstruite dans le respect des nouvelles normes. Tous ces travaux ont été accompagnés de travaux d'embellissement comme la réfection des sols et peintures.

MAIRIE



Hall d'entrée



Bureau CNI



Nouvelle rampe d'accès



Escalier historique préservé



Nouvel escalier de secours



Nouvel ascenseur



La vie dans notre cité

Les Brèves

SAINT-AMARIN



Nouveau collège

Comme nous pouvons le constater, les travaux de reconstruction du collège Robert Schuman avancent à grands pas. Le planning est respecté !

Pôle des services de santé

Le nouveau permis de construire est validé !

Pôle de services dédié principalement aux professions médicales et paramédicales, ce projet a pour vocation de maintenir des professionnels de santé dans notre cité et proposer aux jeunes médecins et spécialistes un outil de travail performant leur permettant une installation facilitée.

Les travaux vont débiter prochainement, les études de détail étant en cours.



Travaux divers

Les divers travaux d'entretien et d'embellissement se poursuivent au sein de notre commune :



Ouverture de paysage au Hirschenbach sous le feu de la St Jean



Ouverture des fossés



Travaux sur la Thur - consolidation des berges
Et réalisation d'une passe à poissons



Ouverture de paysage au stade de Foot



Poursuite des travaux des réseaux de fibre optique



La vie dans notre cité

Journée citoyenne

Si la commune a engagé des travaux importants pour le cadre de vie de nos concitoyens, **la journée citoyenne du 17 mai** a démontré que nos habitants aiment leur ville. Plus de 200 personnes ont répondu présentes pour participer aux divers travaux d'entretien et d'embellissement proposés par notre Maire et Joseph PETER, le nouveau président du Club Vosgien. Des entreprises locales ont également apporté leur concours pour la réalisation de travaux nécessitant des engins.

La journée citoyenne a également été l'occasion de maintenir une tradition locale de la construction du bûcher de la Saint Jean ! En effet, 2 valeureux conscrits, Christophe et Théo, ont entrepris cette réalisation. Aidés pour cela par leurs familles, par les agents des services techniques de la mairie ainsi que de nombreux bénévoles de la journée citoyenne, le bûcher s'est fièrement dressé dans le ciel Saint-Amarinois pour la crémation du 22 juin.

Après l'effort, réconfort et convivialité étaient au rendez-vous avec l'apéritif et la collation offert par la municipalité.



Départ à la Retraite

Christine DAVID, directrice des services et Michel KELLER ont fait valoir leur droit à la retraite et ont quitté les services de la commune après de nombreuses années de bons et loyaux services. Ainsi Michel sera resté 16 ans dans les services techniques alors que Christine a animé les services pendant 9 ans.

En présence des adjoints et des conseillers municipaux, la commune a honoré ses deux retraités en leur souhaitant une belle retraite.





La vie associative et culturelle

Durant tout le premier semestre, de nombreux événements culturels ont animé notre cité. L'association CAPSA, le TASA, La Musique Municipale, l'EMHT, La chorale du collège, TET, Le club vosgien, la LPO ont occupé la scène du CAP, le Cercle, mais également la place des Diables Bleus, pour proposer une belle diversité de spectacles, expositions conférences. Le Musée Serret a rouvert ses portes en avril avec sa nouvelle exposition temporaire. Le stade Fernand Gentner est le théâtre de la saison footballistique.

Un grand nombre de bénévoles pour une grande et belle activité associative !

Les Brèves
SAINT-AMARIN

CAPSA

Organisée par CAPSA, Valthur Boue Team et les Amis carnavaliers, la cavalcade 2019 se déroulant sur un Week-End les 2 et 3 mars a remporté un grand succès populaire avec en nouveauté la cavalcade des Knaekes. Après l'élection de Miss carnaval et ses dauphines lors du bal du samedi, Les clés de la ville ont été remise par notre Maire lors du morgenstreich le dimanche matin.

Dimanche après-midi, la cavalcade forte de 30 chars et groupes s'est élancée dans Saint-Amarin avec à sa tête notre animateur maison, Patrick GAIDELLA. Au terme de la cavalcade, la salle du CAP s'est remplie et les Guggas ont montré tout leur talent et mis une ambiance de feu pour conclure l'édition 2019.

Une belle réussite pour la cavalcade de Saint-Amarin, nouvelle formule.



La vie associative et culturelle



Le 7 avril, L'association CAPSA et Robert ANISIMOFF ont organisé l'expo hommage au peintre alsacien Alfred GIESS, grand prix de Rome 1929. Les nombreuses œuvres prêtées par la famille du peintre ont permis au public de mesurer tout le talent de ce grand peintre. La bourse aux tableaux organisée le même jour a remporté un beau succès auprès des visiteurs, amateurs de la peinture alsacienne.



La 11^e édition de « **Auto, Habitat & Terroir** » s'est déroulée les 13 et 14 avril. La salle du CAP et la place des Diables Bleus ont été investies par les stands de la cinquantaine d'exposants venus de la vallée et des régions voisines. Des essais de vélos, scooters électriques étaient proposés. Simon MARTINEZ, un as de l'acrobatie moto a assuré l'animation avec plusieurs sets tout au long du dimanche.

**Un grand nombre de visiteurs, des artisans satisfaits
une bonne édition !**



Après une année de cours de la section Danse et Zumba de CAPSA, Sophie POZZI et Cathy ILTIS ont montré tout le chemin parcouru par la centaine d'élèves lors des 2 soirées de gala des 15 et 16 juin. Modern Jazz, danse classique, zumba étaient au programme. C'est devant un public nombreux que les tableaux se sont enchaînés sans temps mort.

Le plaisir des élèves sur scène s'est communiqué au public !



21 Juin, Fête de la musique à Saint-Amarin ! Pour cet événement national CAPSA avec l'aide de l'association Valthur Boue Team a investi la place des Diables Bleus. La Musique Municipale a ouvert le ban, puis la section Zumba et un chanteur anonyme venu spontanément ont animé la 1^{re} partie. A 21h, le concert hommage à Johnny Haliday a débuté avec une entrée en scène remarquée de l'interprète Jean-Luc SIMON alias « Johnny Autoportrait ». La soirée s'est poursuivie avec un DJ entraînant le public dans les années 80.

Une belle soirée familiale dans une très bonne ambiance !



La vie associative et culturelle



En octobre, retrouvez toute l'équipe pour un Elsassier Owa nouvelle formule plein de surprises !

Le théâtre alsacien du TASA

Avec son nouveau comité directeur, le TASA est entré dans une nouvelle dynamique impulsée par la jeune Présidente Helena FRITHMANN. « FKK en DAMPFHUSA », la pièce proposée pour la saison 2019, a obtenu un grand succès auprès du public. Plus de 1700 spectateurs ont applaudi la troupe lors des dix séances proposées de fin janvier à début mars dans la salle du Cercle. Une belle performance pour le TASA.



Une belle réussite pour l'EMHT.

L'École de Musique de la Haute Thur

Le 1^{er} juin, L'EMHT a proposé un voyage musical sur les cinq continents, non sur les six ! Après avoir parcouru le monde Gretel et Hansel s'envolèrent dans l'espace. Musique, Danse, Chant, Vidéo ont rythmé cette belle soirée devant une salle du CAP bien remplie. Sous la direction de Nicolas JARRIGE et des enseignants, plus de 150 élèves ont ainsi montré avec talent le fruit d'une année de travail !

Musique Municipale

Sous la houlette de Marc OLIVIER, Président, 50 musiciens et musiciennes constituent le vivier dynamique de notre Musique Municipale. Présente à toutes les commémorations et divers autres événements la Musique Municipale anime également notre cité en organisant son concert de fin d'année et sa désormais traditionnelle Fête de la tarte flambée.



Comme tous les ans, La Musique Municipale a déambulé dans les rues de Saint-Amarin pour l'aubade du 1^{er} mai qui se termine traditionnellement chez notre Maire.



2019, année particulière pour la Musique Municipale. En effet, 50 années d'activité, cela se fête !

Le 9 juin, toute l'équipe et « les loisirs Vertenats » venus en invités de Ventron se sont retrouvés au CAP pour un très beau concert anniversaire. Pour la circonstance, le compositeur Quentin Bussmann a offert une composition intitulée « Doroangus ». Ensemble sur la scène, les deux orchestres ont conclu magnifiquement ce concert en interprétant entre autres « le pouvoir des fleurs », de Laurent Voulzy dans un arrangement du directeur Nicolas JARRIGE.



50 personnes, ce n'est pas de trop pour organiser la **fête de la tarte flambée** dont la 5^e édition s'est déroulée les 6 et 7 juillet. Quelques 900 tartes flambées réalisées, une ambiance musicale orchestrée par la Musique Municipale, les orchestres Osmoz et Guygess'Band, un marché aux puces et une fort belle affluence, voilà la recette d'une édition parfaitement réussie !



*L*a vie associative et culturelle

Collège Robert Schuman



Des élèves heureux, un public joyeux, une belle réussite pour la chorale du collège !

Le collège Robert Schuman, un partenaire de la vie culturelle Saint-Amarinoise ! Encadrés par M. le Principal GRUNENWALD et une équipe d'enseignants dévoués, les élèves ont proposé de formidables expressions artistiques. Ainsi, la chorale du collège, forte de 50 élèves volontaires a conquis le public à l'occasion de son gala de fin d'année intitulé « In English, Please ». Nicolas JARRIGE, Delphine SCHERLEN et des collègues enseignants ont apporté leur concours en effectuant l'accompagnement musical. Visuel, le gala le fut également avec la section UNSS de Sophie WEIBEL et la classe de 6A de Véronique HOOG qui ont agrémenté les interprétations de chorégraphies. Les spectateurs venus en grand nombre ont apprécié et applaudi les interprètes, groupes et solistes, dirigés par Elise SOENEN.



Une belle initiative à renouveler !

Cette année, à l'initiative d'Arnaud COUTAREL avec le concours du collège, le CAP a accueilli la chorale américaine « Blue Lake Fine Arts Camp » pour un formidable concert proposé le 18 juin. Plusieurs styles ont été abordés, pièces classiques mais également du RAP se sont succédés dans un programme éclectique interprété magistralement par la cinquantaine de jeunes américains.

La chorale du collège a également participé à cet échange culturel. Une nouvelle fois, le public a été conquis par la qualité de la prestation proposée.



Cette exposition est visible jusqu'en novembre.

Le Collège est également un partenaire précieux du Musée Serret. L'exposition « errances » réalisée par les élèves de 3^e encadrée par Régine FIMBEL porte sur le thème de l'exil et des migrants.

Rappelons que le Collège est aussi notre partenaire à l'occasion du Marché de Noël avec la chorale et l'atelier théâtre qui conçoit et joue le circuit des contes.

Musée Serret



Pour son exposition temporaire, l'association « Les Amis du Musée Serret » présidée par Raymond HALLER a reconstitué une Stüwa (pièce à vivre) du siècle dernier. Plusieurs vitrines présentent les métiers et les outils d'autrefois. Cette exposition



visible jusqu'au 30 novembre invite au voyage dans un passé pas si éloigné. Les collections permanentes relatent l'histoire de notre vallée et méritent une visite qui sera riche d'enseignements sur notre passé.



La vie associative et culturelle

Club Vosgien de Saint-Amarin



Le **Club Vosgien** a proposé une conférence sur un sujet sensible, le retour du loup. Quelques 700 personnes se sont retrouvées au CAP le 1^{er} février pour visionner un film conçu et monté par Paul Throo et le nouveau Président, Joseph PETER. Le film fort intéressant à suivre a mis en scène les différents acteurs du massif vosgien. Au terme de la diffusion, un débat animé mais courtois s'est engagé dans le public. Les intervenants ont apporté des réponses aux questions parfois complexes sur un sujet d'actualité.

Une conférence-débat intéressante qui a permis d'éclairer le public dans un climat serein.



Une belle réussite pour le Club Vosgien.

900 participants pour la 44^e édition du tour de la vallée organisé de main de maître par l'équipe de bénévoles du Club Vosgien. 85 personnes sur le pont, 1 an de préparation pour repérer, organiser et proposer 3 circuits de 30, 56 et 98 kms. Le départ fût donné le samedi 6 juillet 10h avec en tête les sonneurs de cloches des vallées Thur et Doller suivis par l'association « vue du cœur » qui ont ouvert le parcours sur 300 mètres avec des enfants non-voyants tous heureux de montrer la voie aux marcheurs. Un moment émouvant précédé pour une sonnerie des cors des Alpes.

LPO

La section Saint-Amarinoise de la LPO s'est dotée d'un nouveau Président, Mathieu THIEBAUT. L'exposition qui s'est déroulée les 27 et 28 janvier a regroupé une trentaine de photographes animaliers. Les photos présentées ont permis aux nombreux visiteurs de mesurer la diversité de la faune habitant nos forêts.



Une première réussite pour le nouveau président !

Thur Ecologie Transports

Thur Ecologie Transports sous la houlette de Daniel WALTER son Président a poursuivi sa mission d'information en proposant 2 conférences. Le 8 février, le sujet portait sur les plantes invasives. Paul MONTAGNE, ancien de l'INSERM, a animé cette conférence sur ces plantes venues d'ailleurs tel que la renouë du Japon, prédatrice de notre biodiversité.

La maladie de Lyme a été abordée lors de la conférence du 31 mars animée par le docteur Gérard SIMLER et la biologiste Chantal BAUMERT.



L a vie associative et culturelle

Club Canin

Présidé par François FROEHLI, Le club canin fort de 80 membres a organisé son concours « d'agility » qui s'est déroulé le 14 juillet au terrain du Hirschenbach.

Il a réuni 98 chiens et leurs conducteurs venus du Grand Est. Les différents parcours ont permis aux meilleurs d'engranger des points en vue d'une qualification pour les compétitions régionales et nationales.

la manifestation a été soutenue par la municipalité et le CAP.



Seniors de Saint-Amarin et Environs (SESAME)

Présidée par Paul HURTH, l'association SESAME propose une multitude d'activités aux séniors. Activités culturelles, sportives, bien être, sorties, activités manuelles, informatique ... sont au programme.

Comme chaque année, SESAME a organisé la 3^e édition du parcours du cœur le 28 avril où conseils santé, parcours, démonstrations ont été proposés.



Amicale des sapeurs-pompiers

Le bal du 14 juillet organisé par l'Amicale des Sapeurs-pompiers a connu un très beau succès populaire. DJ Seb aux platines a mis l'ambiance pour une soirée familiale, conviviale et festive qui s'est conclue par un très beau feu d'artifice offert par la commune.



Forum des associations

Rencontrer nos associations, rien de plus facile !

Venez au Forum des associations le samedi 7 septembre de 14h à 18h au CAP. Découvrez tout ce qu'elles proposent en activité culturelle, artistique, sportive, patriotique, humanitaire...

Soyez curieux, interrogez les représentants, répondez au petit questionnaire et gagnez des bons d'achat.

Des animations vous attendent comme le stand de tir des OR-SOR et autres surprises.



SRSA



Les Sports Réunis de Saint-Amarin ont changé de Président. Vincent DREYER a passé le flambeau à Frédéric Eurard. Le SRSA, c'est 220 Licenciés répartis dans 12

équipes pour 6 catégories d'âge !

L'équipe U18 promotion a terminé la saison vice-championne et accède en Excellence !

Pour la nouvelle saison, sous l'impulsion de jeunes filles, une section féminine s'est constituée ! Pour l'instant pas de compétition mais des entraînements réguliers sous la conduite d'Olivier KOEHL. Avis aux amatrices !



Prochainement

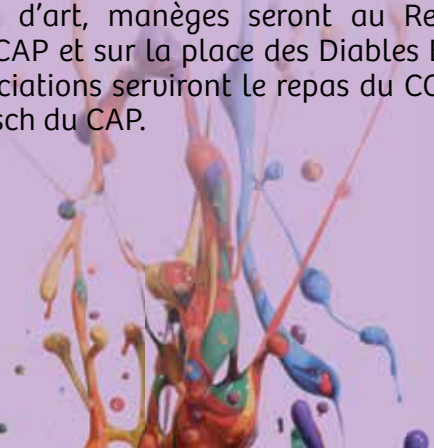
Un semestre de feu au CAP et au CERCLE !

De nombreux événements vous attendent, il y en aura pour tous les goûts !

Rock, Pop, Blues, Jazz, humour mais aussi peinture, sculpture, photos, conférences sont au rendez-vous.

Salon Thur Passion

Les artisans d'art ouvriront la saison avec le salon Thur Passion les **30 août et 1^{er} septembre**. Artisanat d'art, manèges seront au Rendez-vous au CAP et sur la place des Diabls Bleus. Nos associations serviront le repas du COQ au Stammtisch du CAP.



**Réservation au 06 27 83 08 35
ou en mairie.**

Haut les filles !

Après le Rock, place à la comédie musicale, au cabaret. La troupe 5^e Avenue s'inuïte au CAP le **21 septembre 20h00** pour présenter un spectacle musical, jubilatoire, au charme sophistiqué qui se présente sous forme de tableaux chantés en live, dansés et joués, où le glamour est omniprésent par la manière dont les artistes revisitent, avec originalité et de belles surprises les œuvres de variété du répertoire national et international, des années 60 à nos jours.



**Places numérotées - 15€ et 12€
pour les -16 ans.**

Festi'Rock

Septembre sera ROCK/POP avec Festi'Rock les **13 et 14 septembre 20h30**. Flo Bauer Blues Project, Cinnamon, Dreamer of Supertramp, Guru's Asylum sont au programme pour un Week-End tout en musique avec l'interprétation de grands succès internationaux de Supertramp, de blues et de rock progressif mais aussi des créations des artistes présents sur scène.



**Places numérotées - 1 concert 12€,
2 concerts 20€ - Réduction pour les -16ans.**

Visite d'un monde oublié

Nouveauté au CAP ! Une expo photo les **5 et 6 octobre** portant sur des sites oubliés par l'homme et mis en lumière par des photographes venus de toutes les régions françaises. Quelques photos montreront également Saint-Amarin au siècle dernier.



**Entrée libre - Buvette
Petite Restauration.**

Prochainement

Singing in the Brain

Un drôle de Prof donne une drôle de conférence au CAP le **11 octobre** !

Le Professeur Brain est persuadé que la musique va sauver l'humanité et il est prêt à tout pour le prouver. Ce chef d'orchestre scientifique un peu fou décide de donner des conférences. Il est aidé pour cela de deux assistants musiciens et d'une étrange machine, un cerveau géant appelé «Lockwood 2.7»

Un spectacle humoristique et musical proposé par le thannois Sébastien Bizzoto à goûter en famille.



Places numérotées – 15€ et 12€ pour les -16 ans.

La saison du TASA

Le TASA prépare sa nouvelle saison tout d'abord avec un Elsassier Owa newlook « Spàss SHOW Délire » ou la Télé Autrement Sans Antenne. Du comique en Alsaco-Franzesch les **12, 19 et 20 octobre** au Cercle.



Entrée libre - Plateau.

Et puis, la 30^e saison se prépare avec la pièce « D'R Lättazünn » qui sera jouée en 10 représentations du **25 janvier au 29 février 2020** !





Prochainement

Jazz Amarinois

11 ans déjà ! Jazz Amarinois au CAP les **25, 26 et 27 octobre** pour sa 11^e édition avec un programme varié intitulé « Retour aux sources du Jazz New-Orléans ». Ainsi, 6 groupes, 32 musiciens, vont se succéder sur la scène du CAP pour 3 concerts inédits :

- **Vendredi 25**
Timber Men Stompers
Good Time Jazz
- **Samedi 26**
Three Blind Mice
New Orleans Time Jazz Band & Louisa Jones
- **Dimanche 27**
Louise & the Po'Boys
Marty et les seniors du blues.



**Places numérotées - 1 concert 22€, 2 concerts 40€, 3 concerts 57€
réduction pour les -16 ans.**

Tempo Kids

Les Tempo Kids en grande formation avec une section violons et cuivres seront de nouveau présents au CAP le **3 novembre** pour un concert inédit.



**Places numérotées 15€ et 10€
pour les -16 ans.**

Salon Amarin

15^e édition du salon Amarin les **16 et 17 novembre** avec la sculptrice Florence Jacqueson et le peintre Yann C en invités d'honneur. + de 90 peintres et sculpteurs présenteront leur travail à l'occasion de ce rendez-vous artistique au CAP.



Entrée 3€ - Gratuit pour les -16 ans.



Prochainement



Festival du film engagé

L'association TET proposera son festival du film engagé du **21 au 24 novembre** au CAP.

Marché de Noël

Au CAP et sur la place des Diables Bleus, le marché de Noël de Saint-Amarin se déroulera les **13, 14 et 15 décembre**. Une ambiance chaleureuse, le circuit des contes, le lâcher de lanternes, la tradition de notre marché de Noël sera au rendez-vous.

La chorale et la Musique Municipale donneront leur concert de Noël le samedi **30 novembre** en l'église Saint Martin.



Concert du nouvel An

Pour bien débuter 2020, « Les Elles Symphoniques » seront au CAP le dimanche **19 janvier à 16h00** pour un concert du Nouvel An inédit « De Vienne à Hollywood ! ».



Places numérotées 20€ et 15€ pour les -16 ans.



Informations Générales



PanneauPocket l'application mobile qui vous rapproche de votre mairie

Votre commune s'est dotée d'un nouvel outil digital pour communiquer auprès de sa population et permettre une information en temps réel des actualités de Saint-Amarin.

Le principe de PanneauPocket est simple : les informations et alertes de la mairie sont consultables depuis l'application sur votre téléphone ou tablette. Autrefois visibles sur les panneaux d'affichages de la commune, l'actualité est maintenant à portée de poche !

Les informations, événements et alertes intempéries vous seront notifiés en temps réel.

Votre mairie vous offre l'application. Il vous suffit de la télécharger sur votre smartphone et d'ajouter votre commune en favori. Cliquez sur le cœur à côté du nom de votre commune.

PanneauPocket vous permet aussi de rester connectés aux informations des communes voisines, ou de vos lieux de vacances. Depuis 2017, ce sont plus de 900 villages, villes et intercommunalités en France qui utilisent l'application.



SI NÉCESSAIRE, RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE LA MAIRIE

Répertoire électoral

Vous avez constaté une erreur d'état civil sur votre carte électorale. Vous pouvez demander la correction via le service en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

Si vous ne pouvez pas utiliser un service en ligne, vous avez la possibilité d'effectuer une demande à l'adresse ci-dessous :

**INSEE pays de Loire
Pôle RFD
105 rue des français libres – BP67401
44274 NANTES cedex2**



Pour tout renseignement complémentaire ou aide, vous pouvez vous adresser à la Mairie.



votre demande devra obligatoirement être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale...)

Les Brèves

SAINT-AMARIN



Informations Générales

Saint-Amarin recyclage

Collecte des encombrants non métalliques

4 septembre,
6 novembre.

Attention, la collecte des encombrants c'est le mercredi.

D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) Au parc de Wesserling Rue des Fabriques

de 8 h 30 à 11 h 30
samedi 14 septembre,
samedi 16 novembre.

Les D3E sont les équipements qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

Ordures Ménagères Hebdomadaires

Tous les jeudis (sortir la veille au soir)

Collecte des encombrants métalliques

2 octobre.

DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

samedi 5 octobre.

Les DMS sont des produits issus du jardinage, du bricolage, de l'entretien de la maison (peintures, solvants, produits phytosanitaires, thermomètres à mercure non cassés,...).

Plate-Forme déchets verts (carrière à Saint-Amarin)

Ouverture entre le 1^{er} mars et le 15 novembre (sauf jours fériés)

- Le mercredi de 10 h à 11 h 45,
- Le samedi de 9 h à 11 h 45.

Collecte de bio-déchets à Saint-Amarin

La collecte de bio-déchets est désormais possible à Saint-Amarin. Trois points de collecte accessibles à tous les habitants de Saint-Amarin sont disponibles près des immeubles collectifs :

- rue de la gare
- rue St Martin
- rue des Abeilles

Si vous souhaitez faire le tri de vos bio-déchets des bio-seaux et sacs compostables sont à votre disposition en mairie.

Que pouvez-vous mettre dans les bio-déchets ?

Des épluchures et coquilles d'œuf, des fruits pourris, des restes de repas, de la viande, du pain rassis, des fruits de mer, des os, des bouquets de fleurs.

Il est conseillé de déposer une feuille d'essuie-tout au fond de votre bio-seau afin que le reste d'humidité soit absorbé et empêche que le sac ne se perce. Nous vous remercions de n'utiliser que des sacs compostables distribués en mairie ou ceux que vous trouvez au rayon fruits et légumes de grandes surfaces.

Don du sang

Le prochain don du sang aura lieu le **mercredi 6 novembre** de 16h30 à 19h30 au CAP. Venez nombreux effectuer un acte de solidarité rare et précieux.

Nous comptons sur vous !





Stat Civil 2019 1^{er} SEMESTRE 2019

Les Brèves

SAINT-AMARIN

Naissances

- Anna-Lyn** Le 29 janvier 2019 De Nicolas DERANGERE et de Mylène FELBINGER
- Lizana** Le 6 février 2019 De Robin HALLER et de Sophia GUERIN
- Nyhel** Le 6 février 2019 De Samir BOUNEFIKHA et de Ilham REKIMA
- Noé** Le 22 mars 2019 De Geoffrey MURA et de Séverine JENN
- Aaron** Le 13 juin 2019 De Loïc WEHRLÉN et d'Adeline WINTERHALTER
- Corentin** Le 28 juin 2019 De Richard RISSER et de Sarah MANN
- Hanaé** Le 1^{er} juillet 2019 De Gilles FRITZ et de Noémie SIFFERLEN



Mariages

- Le 25 mai 2019 **Frédéric ARNOLD** et **Virginie GOULAOUIC**
- Le 22 juin 2019 **Bernard WALTER** et **Muriel KUHN**
- Le 6 juillet 2019 **Thomas CHIERICATO** et **Lucie STEGER**
- Le 20 juillet 2019 **Novica NIKOLIC** et **Cathy MICLO**
- Le 14 août 2019 **Laurent MIEHLE** et **Emmanuelle ABRAHAM**



Décès

- Le 10 janvier 2019 **Marthe KIEFFER**, née HERRGOTT, 78 ans
- Le 24 janvier 2019 **Jean-Marie JAEGER**, 86 ans
- Le 25 janvier 2019 **Léon KLEIN**, 85 ans
- Le 20 janvier 2019 **Anna KURTZEMANN**, née KOESSLER, 90 ans
- Le 9 février 2019 **Colette MULLER**, née WALTER, 85 ans
- Le 12 février 2019 **René KESSLER**, 80 ans
- Le 19 février 2019 **Marguerite LOEFFEL**, née MUNSCH, 91 ans
- Le 23 mars 2019 **Marie Rose KIPFER**, née COLOMBO, 80 ans
- Le 16 avril 2019 **Frédéric SPERISSEN**, 54 ans
- Le 14 mai 2019 **Jean Pierre LIDY**, 69 ans
- Le 23 mai 2019 **Louis JAEGER**, 86 ans
- Le 8 juin 2019 **Marie-Thérèse FROEHLY**, née MUNSCH, 84 ans
- Le 9 juin 2019 **Maurice KUHNER**, 90 ans
- Le 18 juin 2019 **Mireille STURM**, née ZUSSY, 71 ans
- Le 22 juin 2019 **André BARAGA**, 70 ans
- Le 24 juin 2019 **François SCHRUOFFENEGER**, 69 ans
- Le 6 juillet 2019 **Jean-Marc VAXELAIRE**, 60 ans
- Le 10 juillet 2019 **André HALLER**, 70 ans
- Le 22 juillet 2019 **Marcel ROBÉ**, 88 ans



Calendrier des Manifestations 2019

Août

- Dimanche 25 :** Bargkilwa du Ski Club Edelweiss,
Chalet Edelweiss
Samedi 31 : Salon Thur Passion,
Le CAP
Fête foraine,
Place des Diables Bleus

Encasement de Membres Bienfaiteurs des SRSA

- Dimanche 1^{er} :** Fête foraine,
Place des Diables Bleus
Fête du COQ, Le CAP
Braderie
Salon Thur Passion,
Le CAP
Samedi 7 : Forum des associations,
Le CAP
Fête foraine,
Place des Diables Bleus
Dimanche 8 : Fête foraine,
Place des Diables Bleus
Vendredi 13 : FESTI'ROCK,
Le CAP
Samedi 14 : FESTI'ROCK,
Le CAP
Samedi 21 : « Haut les Filles » Spectacle 5^e Avenue,
Le CAP
Samedi 28 : Gala « Chorales réunies »,
Le CAP
Dimanche 29 : Concours de pêche,
Étang du Firmenweiher

Septembre



Octobre

- Samedi 5 :** Visite d'un monde oublié, Expo Photo,
Le CAP
Dimanche 6 : Expo Photos,
Le CAP
Vendredi 11 : « Singing in the Brain » Spectacle
humoristique de Sébastien Biggato,
Le CAP
Samedi 12 : Elsasser Owa du TASA,
Le Cercle
Dimanche 13 : Course des Diables Bleus
Elsasser Owa du TASA,
Le Cercle
Samedi 19 : Elsasser Owa du TASA,
Le Cercle
Dimanche 20 : Elsasser Owa du TASA,
Le Cercle
Vendredi 25 : Jazz Amarinois, 11^e édition,
Le CAP
Samedi 26 : Jazz Amarinois, 11^e édition,
Le CAP
Dimanche 27 : Jazz Amarinois, 11^e édition,
Le CAP

Quête calendrier des Sapeurs-Pompiers du 11 au 18 novembre Encasement des Membres bienfaiteurs du Souvenir Français

- Dimanche 3 :** Concert Tempo Kids,
Le CAP
Mercredi 6 : Don du sang,
Le CAP
Lundi 11 : Fête patronale,
Eglise
Cérémonie commémoration armistice,
Défilé, dépôts de gerbe aux monuments aux morts
Cimetière militaire et église
Samedi 16 : Salon Amarin, 15^e édition,
Le CAP
Carnavaliers, Soirée Moules frites,
Maison du Bailli
Salon Amarin, 15^e édition,
Le CAP
Dimanche 17 : TET : festival du film engagé,
Le CAP
Du 21 au 24 : Concert de l'Avent,
Eglise
Samedi 30 : Animation de Noël par Les E.H.T,
Commerces
Dimanche 1^{er} : Fête des aînés,
Le CAP
Samedi 7 : Procession vers la grotte de la vierge,
Hirschenbach
Vendredi 13 : Marché de Noël,
Le CAP
Samedi 14 : Marché de Noël,
Le CAP
Dimanche 15 : Marché de Noël,
Le CAP

Novembre

Décembre

PERMANENCES À LA MAIRIE

Charles WEHRLÉN, Maire : tous les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05
Cyrille AST, Maire-Adjoint : sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05
Jean SAUZE, Maire-Adjoint : sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05
Marie-Christine LOCATELLI, Maire-Adjointe : le lundi soir, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05
Michèle JOUHANNET, Maire-Adjoint : tous les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Mairie : 55 rue Charles de Gaulle - 68550 Saint-Amarin
Tél. 03 89 82 62 05 - Fax : 03 89 82 71 22
Courriel : mairie@ville-saint-amarin.fr
Site Internet : <http://www.ville-saint-amarin.fr>
Heures d'ouverture des bureaux :
tous les jours sauf samedi et dimanche,
de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.